

ORDRE DU JOUR

Informations sur les décisions du Maire prises par délégation depuis le Conseil municipal du 7 décembre 2021
[accessibles sur le site de la Ville de Lodève](#)

Informations sur les décisions du Conseil communautaire depuis le Conseil municipal du 7 décembre 2021,
[accessibles sur le site de la Communauté de communes](#)

Approbation du procès verbal du Conseil municipal du 7 décembre 2021
[Lien pour de téléchargement du procès verbal](#)

Installation de Marie-Pierre CAUMES, suite à la démission de Sandrine COUPEAU puis de Jean-Marc GONTARD

- 1** Attribution des subventions dans le cadre de l'opération Love Vélo

- 2** Convention tripartite de soutien à l'organisation du trail Les terrasses du Lodévois, édition 2022, avec l'association Spiridon Club nature du Lodévois et la Communauté de communes Lodévois et Larzac

- 3** Convention de stérilisation et d'identification des chats errants pour l'année 2022

- 4** Exonération accordée sur les redevances d'occupation du domaine public pour les terrasses commerciales

- 5** Extinction partielle de l'éclairage public

- 6** Participation au projet « 8000 arbres par an » du Conseil départemental de l'Hérault

- 7** Avenant n°3 à la convention de mandat pour la réalisation d'un espace santé à Lodève avec Territoire 34

- 8** Avenant n°1 à la convention opérationnelle de veille foncière centre ancien avec l'Établissement public foncier d'Occitanie et la Communauté de communes Lodévois et Larzac

-
- 9** Créations d'emplois entraînant une modification du tableau des effectifs sur le budget principal
-
- 10** Participation à l'appel d'offres concernant le renouvellement du contrat d'assurance des risques statutaires du Centre de gestion de l'Hérault
-
- 11** Débat d'orientations budgétaires pour l'année 2022
-
- 12** Motion de soutien au peuple Ouïghour
-